

# Fiche pratique - Contacts

## « Projet de construction sur Lanrivoaré »

**Vous vous installez sur la commune de Lanrivoaré et vous avez un projet de construction neuve ?**

**Vous êtes déjà installés et vous avez un projet d'extension, d'abri de jardin ou autres travaux modifiant l'aspect extérieur et la surface de votre logement ?**

Afin de faciliter vos démarches, nous mettons à disposition cette fiche de contacts pour vous permettre de bénéficier des informations nécessaires au montage de votre projet de construction et/ou de travaux.



Pour tout projet créant de la surface (même dans le cas d'un abri de jardin de + de 5m<sup>2</sup>) vous êtes susceptible d'être redevable des taxes d'urbanisme en vigueur ; taxe d'aménagement et redevance d'archéologie préventive

Nous vous recommandons avant la mise en œuvre de votre projet de prendre contact avec la D.D.T.M, Service des taxes, 1 Square Marc Sangier à Brest (02.98.38.45.26) afin d'évaluer votre fourchette d'imposition.

Une fiche relative aux taxes d'urbanisme est à disposition sur demande en Mairie ou par mail.

## \* Vos interlocuteurs\*

### **Pour vos démarches administratives, le dépôt de vos dossiers d'urbanisme... (Permis de construire / déclaration de travaux...)**

Mairie de Lanrivoaré : 1 Place de l'église – 29290 Lanrivoaré

Tél : 02 98 84 24 75 – courriel : [info@lanrivoare.fr](mailto:info@lanrivoare.fr)

- La Mairie est également votre contact référent si vous construisez dans un lotissement communal.
- Dans le cas d'un lotissement privé, les questions d'ordre techniques sont à voir auprès de votre lotisseur. La Mairie reste à votre disposition pour les renseignements d'ordre administratif et relatifs au dépôt de vos dossiers d'urbanisme

### **Pour le conseil avant, pendant et après vos travaux**

Architecte des Bâtiments de France : sur rendez-vous à Brest, 26 rue Camille Desmoulins

Tél : 02 29 61 22 80 – courriel : [sdap.finistere-brest@culture.gouv.fr](mailto:sdap.finistere-brest@culture.gouv.fr)

La commune de Lanrivoaré se situe pour la quasi-totalité du Bourg, en périmètre Bâtiments de France. De fait, tous les dossiers de construction et de travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur, sont obligatoirement soumis pour avis à l'Architecte des Bâtiments de France. L'avis émis par ces services impacte la décision émise par la collectivité.

Il est recommandé de prendre contact avec les Bâtiments de France en amont de votre projet afin de vous assurer de sa faisabilité et prendre connaissance des recommandations et prescriptions éventuelles qui pourraient impacter votre projet.

C.A.U.E (Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement) : sur rendez-vous

Tél : 02 98 98 69 15 – courriel : [contact@caue-finistere.fr](mailto:contact@caue-finistere.fr)

Ener'gence : [info.energie@energence.net](mailto:info.energie@energence.net) ou Tél : 02 98 33 20 09

### **Dans tous les cas, quel que soit votre système d'assainissement, votre interlocuteur est :**

Pays d'Iroise Communauté – Service eau et assainissement :

Zone de Kerdrioual – 29290 Lanrivoaré

Tél : 02 98 84 38 27 – courriel : [eau-assainissement@ccpi.bzh](mailto:eau-assainissement@ccpi.bzh)

### **Raccordement Réseau Eau potable :**

Association Syndicale d'Adduction d'eau : contact : M. JEZEQUEL Marc

Tél : 06 63 55 39 44 – courriel : [asl-lt@orange.fr](mailto:asl-lt@orange.fr)

### **Raccordement réseau électrique et téléphonie :**

ENEDIS Accueil Raccordement Electricité Bretagne : 09 69 32 18 79

Raccordement téléphonie/internet : Prendre contact avec votre opérateur

Raccordement téléphonie/internet : Prendre contact avec votre opérateur